

SEANCE DU 25 JANVIER 2012

L'an deux mil douze, le vingt-cinq janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LANDREVILLE, légalement convoqué le 17 Janvier 2012, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THIEBAUT Maire, conformément aux dispositions du Code Général des collectivités territoriales (art L 2121.7 à L.2121-34.)

Nombre de Conseillers en exercice : 14 Présents : 13 Votants : 14

Présents : Didier THIEBAUT – Maire
Bernard VETTRAINO - Jean-Luc GALLEY - Jean-Philippe LOUIS - Elodie VIREY, Adjoints.
Monique ROUSSIAU - Michel BERGER - Bruno FAVIER - Eddy BERNARDI - Régis MONNIER - François TARTARY – Françoise FEY L'HERISSON - Yann PROPHETE

Absente excusée : Karine RODRIGUEZ ayant donné procuration à Bernard VETTRAINO.

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et après appel nominal, il a été procédé en conformité à l'article L.1221-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal.

M. Bruno FAVIER a été désigné pour remplir cette fonction.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté, l'ordre du jour appelle l'examen des affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

I. TRAVAUX EN COURS

1. Maison des Associations.

M. Jean-Luc GALLEY indique que les travaux de rénovation de la salle jouxtant la cuisine sont toujours en cours. Les travaux de peinture vont bientôt débiter et la cloison de la mezzanine sera faite en même temps.

2. MAISON MEYA.

M. le Maire expose à l'assemblée le deuxième projet de reconstruction établi par M. JUVENELLE. L'estimation des travaux est d'environ 41.000 € HT. Le permis de construire sera prochainement déposé et l'appel d'offres sera assuré par M. JUVENELLE.

3. ACCES CHAPELLE SAINTE BELINE.

M. le Maire précise que les traverses en bois nécessaires à la réfection du sentier d'accès à la chapelle doivent être livrées sous peu.

4. TRAVAUX DE VOIRIE 2012.

M. le Maire souhaite que la commission concernée se réunisse très rapidement en présence de M. BRUGGER afin de faire chiffrer précisément les modifications dernièrement décidées.

5. PASSAGES SURELEVES.

M. le Maire rappelle que les passages surélevés sont installés et qu'il reste les marquages au sol à faire. La commission de sécurité se réunira le 03 février prochain pour faire le point sur les panneaux de signalisation à retirer, les marquages (piétons, stops...) à repeindre et l'emplacement des futurs stops (RD Viviers-sur-Artaut et Ville-sur-Arce)

Considérant les réalisations déjà effectuées,
Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des présents et représentés*

DECIDE les Investissements suivants et l'inscription des crédits au Budget Primitif 2012, soit :

- Maison MEYA – Honoraires Daniel JUVENELLE pour un montant de 1435.20 € TTC au compte 2138.- Opération 1021
- Adaptation dossier PLU au cadre législatif et réglementaire de la loi Grenelle (CDHU) pour un montant de 2152.80 € TTC au compte 202- Opération 1003
- Fourniture et pose de plateaux surélevés (Entreprise SCREG) pour un montant de 18333.48 € TTC au compte 2152 – Opération 1008
- Fournitures de traverses pour accès Chapelle Sainte Béline pour un montant de 1148..16 € TTC (Sté CNVR) au compte 2188 – Opération 1006

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

II. C.C.A.O. – Modification statuts

- Modification des statuts de la CCAO : adjonction de la compétence « création et gestion d'un office de tourisme ». Compétence obligatoire à inscrire dans les « actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Conseil Communautaire de la CCAO n°30/2011 en date du 13 Décembre 2011 portant modification statutaire de la CCAO : « création et gestion d'un office de tourisme sur le secteur d'Essoyes et de ses environs », dans le cadre de ses compétences obligatoires et plus particulièrement de ses « actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté ».

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des présents et représentés.*

ACCEPTTE la modification des statuts communautaires de la CCAO concernant la compétence « création et gestion d'un office de tourisme ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

III. PERSONNEL

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Mme Yvette ARLANDIS, atteinte par la limite d'âge, doit partir en retraite le 21 mai 2012. Des recherches pour l'embauche d'un emploi CAE dès le mois d'avril ou mai vont être effectuées.

M. Michel BERGER insiste sur le fait qu'il faille trouver une personne rigoureuse au regard des horaires à tenir.

M. le Maire fait par ailleurs lecture d'un courrier de Mme Françoise GUILLEMINOT qui souhaite prolonger son congé jusqu'en avril 2013.

IV. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS.

1. BIENS COMMUNAUX.

M. François TARTARY fait le rapport de la visite sur le site du Fond de Vaux pour faire suite à l'affaire Commune/AFR/Simmonet (cf. CM 07/12/2011).

La falaise (17 mètres à son plus haut) ne peut tenir en l'état. Plusieurs solutions ont alors été évoquées :

- Vendre une parcelle de terrain appartenant à la commune et jouxtant le site.
- Faire un échange

Les propriétaires seront prochainement convoqués afin de trouver une solution adéquate.

2. OFFICE DE TOURISME ESSOYES ET ENVIRONS.

M. Yann PROPHETE expose à l'assemblée que l'office va prochainement éditer une plaquette touristique. Elle aura désormais les mêmes horaires d'ouverture que l'Espace Renoir.

La manifestation des Chevalets d'Essoyes sera désormais assurée par l'Espace Renoir.

V. INFORMATIONS DIVERSES.

1. ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal avoir reçu Mme CHARTEAU de Qualiconsult, pour faire un bilan d'accessibilité des personnes handicapées sur la commune (Mairie, Ecoles, MdA, Eglise, etc...). A cet effet, une visite sera bientôt organisée.

2. COURRIERS DIVERS.

M. le Maire fait lecture à l'assemblée de plusieurs courriers, à savoir :

* Courrier de Melle Myrabel ROGER et de M. Morgan MORZELLE qui sollicitent la commune pour la location d'une rotonde en vue de leur mariage le 26 mai prochain. Le Conseil Municipal donne son aval sous condition que la rotonde soit sur le pré communal.

* Courrier de remerciement des Bleuets de France pour la collecte du 11 novembre 2011.

* Courriel de Mmes Sandrine ROYER et Laurence BESSON annonçant la fermeture du magasin BELL'IN à compter du 31 décembre 2011.

* Courriel de relance de Mme Françoise GUILLEMINOT (fille de Mme Rose GUILLEMINOT) s'étonnant que personne au niveau de la municipalité ne s'occupe de la famille CHAUSSIN qui, à priori, ne souhaite pas d'aide. M. le Maire ira les rencontrer.

* Courrier de l'Association Paint Ball qui annonce sa journée « Portes ouvertes » le 31 mars prochain.

* Résultat d'analyse conforme de l'eau potable suite au prélèvement du 07 décembre dernier avec toutefois une réserve sur la teneur en chlore trop élevée.

* Courrier de l'INSEE portant à 548 le nombre d'habitants au 01/01/2012.

* Courrier du Pays Barséquanais informant la commune qu'une enquête sur le logement est actuellement menée auprès d'une partie de la population (12 habitants).

* Courrier d'avis d'attribution d'une subvention de 4.173 € par le Conseil Régional pour les travaux de réfection de l'électricité de la MdA.

* Demande de M. KOSSURA pour l'acquisition d'un tableau de la révolte des vigneron de Landreville. Refus du Conseil Municipal.

* Courrier du Syndicat Général des Vignerons souhaitant le soutien des collectivités et des élus de la zone AOC contre le projet de libéralisation des plantations. Le Conseil Municipal, DECIDE d'apporter son soutien à cette action.

VI. QUESTIONS DIVERSES.

1) M. Yann PROPHETE suggère un entretien de la cour de la MdA avant les prochains scrutins. Il indique également que des problèmes subsistent sur le chemin du Fond de Vaux qui a été travaillé l'an passé.

2) M. Régis MONNIER informe l'assemblée qu'au niveau du Moulin le niveau de l'eau descend du fait que le bief soit bouché. M. Jean-Luc GALLEY s'étonne que l'entretien ne soit pas à la charge du Syndicat de la Vallée de l'Ource. Une demande en ce sens sera formulée par M. Régis MONNIER.

3) Bruno FAVIER informe l'assemblée que le chemin de Chevillon est fortement dégradé. Ce point sera vu en commission de la voirie rurale dans le cadre des travaux d'entretien 2012.

4) M. Michel BERGER regrette le manque de Conseillers Municipaux lors des diverses manifestations organisées dans la commune.

5) Mme Monique ROUSSIAU souhaite connaître la date à laquelle débiteront les travaux de la rue sous la Belle. L'entreprise DOSSOT a été approchée et devrait commencer les travaux très prochainement.

Elle informe l'assemblée avoir constaté un arbre couché le long du chemin de la Lande.

6) Melle Elodie VIREY souhaite savoir si la Municipalité va acquérir ou non des tables pour la salle de la Mezzanine de la MdA. De même, elle demande à ce que l'âge des enfants autorisés à jouer dans l'aire de jeux soit porté à connaissance sur le panneau prévu à cet effet.

7) M. Jean-Philippe LOUIS informe l'assemblée que la commission Informations va travailler sur l'évolution du site internet.

8) M. Jean-Luc GALLEY informe l'assemblée que des travaux réguliers sont effectués à la Chapelle Sainte Béline.

9) M. Bernard VETTRAINO informe l'assemblée avoir fait démolir le toit de la descente de cave de la MdA et que les tuiles sont gelées. Il évoque également des infiltrations d'eau dans le local électrique du fait du mauvais état de la toiture. Des travaux de réfection de toiture seront effectués en urgence.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h40.

La prochaine réunion est fixée au Mercredi 22 février 2012 à 18 h 30.